

# COMPTABILITÉ FINANCIÈRE A1 A2

## MODULE 2 : les opérations courantes

Chapitre 4 : La taxe sur la valeur ajoutée

Chapitre 5 : Les achats et les ventes

Chapitre 6 : Les charges de personnel

Chapitre 7 : Les amortissements

Chapitre 8 : Les acquisitions d'éléments d'actifs

Chapitre 9 : Les règlements

Chapitre 10 : L'état de rapprochement bancaire

## PLAN DU CHAPITRE 10 : L'ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

INTRODUCTION

I METHODOLOGIE DE L'ETAT DE RAPPROCHEMENT

II APPLICATION

# CHAPITRE 10 : L'ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Le compte "512 Banque" tenu par une entreprise enregistre les mêmes opérations que le compte de l'entreprise tenu par le banquier, mais en sens inverse. Il s'agit donc de comptabilités réciproques.

Dans la pratique, les soldes sont rarement égaux car les opérations ne peuvent pas être enregistrées simultanément dans chaque comptabilité pour diverses raisons :

- les chèques émis par l'entreprise ne sont comptabilisés par le banquier qu'après encaissement par le bénéficiaire.
- le banquier enregistre des virements (règlements des clients par virements) au bénéfice de l'entreprise et informe celle-ci dans un deuxième temps.
- Le banquier procède aux paiements de fournisseurs par prélèvement automatique sur le compte de l'entreprise et informe celle-ci dans un deuxième temps.
- des erreurs sur les sommes peuvent être commises par l'entreprise ou par la banque.

La technique de l'état de rapprochement va permettre de justifier les différences de soldes.

**Remarque** : un tel raisonnement est aussi valable pour les chèques postaux

## I MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTAT DE RAPPROCHEMENT

La construction d'un état de rapprochement se fait en plusieurs étapes :

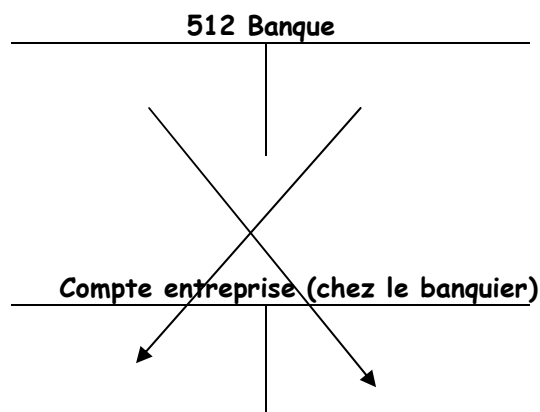
**1<sup>ère</sup> étape** : on place côte à côte une édition du compte 512 Banque tenu par l'entreprise et l'extrait de compte adressé par le banquier.

**2<sup>ème</sup> étape** : on pointe les soldes de départ. En cas de différence, on recherche et on pointe les sommes qui équilibrent les soldes de départ.

La différence de soldes de départ s'explique souvent par le fait que certaines sommes pointées ont été enregistrées dans le compte 512 Banque au cours de la période précédente alors qu'elles ont été enregistrées en début de période de rapprochement chez le banquier.

**Une astuce** consiste à comparer le numéro du premier chèque enregistré par l'entreprise et le numéro du premier chèque enregistré chez le banquier. Si le premier numéro enregistré par le banquier est antérieur au premier numéro enregistré par l'entreprise, il y a l'explication de la différence des soldes de départ

**3<sup>ème</sup> étape** : on pointe les sommes identiques en procédant par croisement :



**Certains montants recherchés peuvent être décrits par des sommes différentes :**

**Exemple :** une remise de chèques de 5 000 € peut être enregistrée par le banquier comme une remise de 3 000 € et de 2 000 € si il y a respectivement 3 000 € de chèques relevant de la place bancaire et 2 000 € de chèques hors place.

**Certaines sommes peuvent faire l'objet d'une inversion de chiffres :**

**Exemple :** on a porté la somme de 2 590 € sur le compte 512 Banque alors que le banquier a enregistré la somme de 2 950 €. Dans le cadre d'un énoncé, il faut admettre que c'est la banquier qui a raison

Il convient alors de pointer ces sommes avec réserve ( / \* pour ne pas oublier qu'il faudra régulariser)

**4<sup>ième</sup> étape :** on construit le document "état de rapprochement" qui va récapituler les sommes non pointées et rapprocher les soldes de fin de période.

**5<sup>ième</sup> étape :** on enregistre les régularisations nécessaires dans la comptabilité de l'entreprise.

**Remarque :** il est conseillé d'établir, pour chaque compte bancaire un état de rapprochement au moins une fois par mois.

## LE QCM

- Si le solde du compte banque tenu par l'entreprise est débiteur, le solde du compte de l'entreprise tenu par la banque doit être créditeur
- Une somme de 1 000 € inscrite au débit du compte banque doit théoriquement figurer au crédit du relevé de compte
- L'état de rapprochement constitue une pièce justificative
- Les sommes inscrites sur un relevé de compte sont réputées être exactes
- L'état de rapprochement est un document adressé par le banquier à l'entreprise

### Les réponses du QCM !

\* REponse 1 - La réponse à la question n°1 est : l'état de rapprochement est un document adressé par le banquier à l'entreprise

L'état de rapprochement est un document interne établi périodiquement par le service comptabilité de l'entreprise. Le banquier adresse un extrait ou relevé de compte.

# L'EXO

Enoncé : Cochez les lignes de l'état de rapprochement ci-dessous qui doivent faire l'objet d'un enregistrement comptable.

Etat de rapprochement à compléter :

Etat de rapprochement au 31/10/N

	Opérations	Compte banque dans l'entreprise		Compte "entreprise" à la banque	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
<input type="checkbox"/>	Solde de fin de période 31/10	1000,00			3479,40
<input type="checkbox"/>	Ch n°000428 à Fr. MAUREL			700,00	
<input type="checkbox"/>	Ch n°000425 à Fr. LEGRAND			900,00	
<input type="checkbox"/>	Frais de tenue de compte TTC		120,60		
<input type="checkbox"/>	Virement reçu	1000,00			
	SOMMES	2000,00	120,60	1600,00	3479,40
	SOLDES		1879,40	1879,40	
	TOTAUX	2000,00	2000,00	3479,40	3479,40

**CORRECTION** - Etat de rapprochement au 31/10/N

	Opérations	Compte banque dans l'entreprise		Compte "entreprise" à la banque	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
<input type="checkbox"/>	Solde de fin de période 31/10	1000,00			3479,40
<input type="checkbox"/>	Ch n°000428 à Fr. MAUREL			700,00	
<input type="checkbox"/>	Ch n°000425 à Fr. LEGRAND			900,00	
<input type="checkbox"/>	Frais de tenue de compte TTC		120,60		
<input type="checkbox"/>	Virement reçu	1000,00			
	SOMMES	2000,00	120,60	1600,00	3479,40
	SOLDES		1879,40	1879,40	
	TOTAUX	2000,00	2000,00	3479,40	3479,40

## II APPLICATION

Faire de nombreux exercices est la condition *sine qua non* d'une bonne maîtrise de la technique de l'état de rapprochement.

Reprenez avec attention l'exercice qui vous est proposé dans la leçon (il est relativement exhaustif) . Vous progresserez rapidement en faisant quelques exercices.

## LE QCM

□ QUESTION 1 - Parmi les affirmations ci-dessous, laquelle est fausse :

- Les totaux d'un état de rapprochement peuvent être différents
- Le rapprochement doit déboucher sur des soldes de fin de période identiques
- L'état de rapprochement est une pièce justificative
- L'état de rapprochement commence par le report des soldes de début de période
- Seules les régularisations portées dans le compte banque de l'entreprise font l'objet d'une régularisation

### *Les réponses du QCM !*

\* **REPONSE 1** - La réponse à la question n°1 est : l'état de rapprochement commence par le report des soldes de début de période

L'état de rapprochement commence par le report des soldes de fin de période car ce sont ces soldes qu'il faut faire concorder grâce à des régularisations .

L'entreprise DUPONT S.A a réuni côte à côte une édition du compte 512 Banque et l'extrait de compte qui lui a été adressé par son banquier :

**DUPONT SA**

**En date : du 31/10/N**

**GRAND LIVRE PARTIEL**  
**Du compte 512000 au compte 512000**

Du 01/10/N au 31/10/N

512000 BNP					
MVT	JL	Date	Libellé de l'écriture	Débit	Crédit
		01/10	<i>Solde à nouveau</i>	/ 8 542,25	
417	JU	05/10	Remise de chèques	/ 5 000,00	
420	JU	07/10	Ch n° 000327 à Fr. LEGRAND		/ * 5 240,00
432	JU	15/10	Ch n° 000328 à Trésor Public		/ 2 450,00
433	JU	18/10	Dépôt d'espèces	/ 3 000,00	
439	JU	26/10	Ch n° 000329 à Fr MAURY		2 980,00
440	JU	28/10	Ch n° 000330 à Fr DUGUY		4 760,00
<b>TOTAUX</b>				<b>16 542,25</b>	<b>15 430,00</b>
<b>SOLDE AU 31/10/04</b>				<b>1 112,25</b>	

L'extrait de compte envoyé par la BNP se présente ainsi :

BNP		Banque Nationale de Paris	
		Votre extrait de compte au 31/10/N	
La direction de votre agence, à l'adresse ci-dessous est à votre disposition pour vous fournir tous renseignements sur ce document :		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;"> <b>DUPONT S.A</b>  <b>23 Av. Jean Jaurès</b>  <b>34 000 MONTPELLIER</b> </div>	
<b>BNP</b> 3 Av. de la gare 34 000 Montpellier 04 67 223 223			
Date	Libellé	Débit	Crédit
01/10	<i>Solde à nouveau</i>		/ 10 122,25
02/10	Ch n° 000326	/ 1 580,00	
05/10	Chèques à l'encaissement. <i>Place</i>		/ 3 500,00
06/10	Chèque à l'encaissement <i>Hors place</i>		/ 1 500,00
12/10	Ch n° 000327	/ * 5 420,00	
17/10	Ch n° 000328	/ 2 450,00	
18/10	Dépôt espèces		/ 3 000,00
20/10	Prélèvement EDF	964,80	
22/10	Prélèvement emprunt (dont intérêts : 542,23)	1 442,23	
28/10	Virement en votre faveur (LEBON)		2 000,00
31/10	Frais de tenue de compte TTC	144,72	
	<b>TOTAUX</b>	<b>12 001,75</b>	<b>20 122,25</b>
	<b>SOLDE AU 31/10/N</b>		<b>8 120,50</b>

\* Erreur sur l'écriture du ch n° 327

**Construction de l'état de rapprochement (le dessin n'est pas normalisé)**

**Etat de rapprochement au 31/10/N**

Opérations	Compte banque dans l'entreprise Nous		Compte "Entreprise DUPONT S.A " à la banque (Eux)	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>Solde de fin de période (31/10)</b>	1 112,25			8 120,50
Erreur / Ch n° 327 à Fr LEGRAND		180,00	2 980,00	
Ch n°000329 à Fr. MAURY			4 760,00	
Ch n°000330 à Fr. DUGUY				
Prélèvement emprunt		1 442,23		
Prélèvement EDF TTC		964,80		
Frais de tenue de compte TTC		144,72		
Virement reçu	2 000,00			
<b>SOMMES</b>	<b>3 112,25</b>	<b>2 731,75</b>	<b>7 740,00</b>	<b>8 120,50</b>
<b>SOLDES</b>		<b>380,50</b>	<b>380,50</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>3 112,25</b>	<b>3 112,25</b>	<b>8 120,50</b>	<b>8 120,50</b>

Seules ces sommes doivent faire l'objet d'une écriture de régularisation.

Par convention : EDR = Etat de rapprochement

**Ecritures de régularisation dans la comptabilité de l'entreprise**

		31/10/04			
512	411	Banque	2 000,00	2 000,00	(1)
		Clients (1)			
		<i>Selon EDR au 31/10/04</i>			
		d°			
401	512	Fournisseurs	180,00	180,00	(1)
		Banque			
		<i>Selon EDR au 31/10/04</i>			
		d°			
164		Emprunts	900,00		(1)
661		Charges d'intérêts	542,23		
	512	Banque		1 442,23	
		<i>Selon EDR au 31/10/04</i>			
		d°			
6061		Fournitures non stockables	800,00		(2)
44566		TVA / ABS	164,80		
	512	Banque		964,80	
		<i>Selon EDR au 31/10/04</i>			
		d°			
627		Services bancaires	120,00		(2)
44566		TVA / ABS	24,72		
	512	Banque		144,72	
		<i>Selon EDR au 31/10/04</i>			

(1) On ne dispose pas de précisions sur la nature du virement en notre faveur. On suppose qu'il

s'agit d'un Client.

(2) si l'entreprise, avant le prélèvement à reçu et comptabilisé la facture EDF correspondante, alors on passera à la place l'écriture suivante :

401		d°							
	512	Fournisseurs	Banque	964,80					964,80
		<i>Selon EDR au 31/10/04</i>							

## AUTRES APPLICATIONS

Énoncé : Passez les écritures relatives à l'état de rapprochement ci-dessous :

Opérations	Compte banque dans l'entreprise		Compte "entreprise" à la banque	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde de fin de période 31/10	1000,00			3479,40
Ch n°000428 à Fr. MAUREL			700,00	
Ch n°000425 à Fr. LEGRAND			900,00	
Frais de tenue de compte TTC		120,60		
Virement reçu	1000,00			
<b>SOMMES</b>	<b>2000,00</b>	<b>120,60</b>	<b>1600,00</b>	<b>3479,40</b>
<b>SOLDES</b>		<b>1879,40</b>	<b>1879,40</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>2000,00</b>	<b>2000,00</b>	<b>3479,40</b>	<b>3479,40</b>

Réponse :

Ecritures de régularisation

31/10/N

512		▼	Banque	▼	1000,00
-----	--	---	--------	---	---------

411		▼	Clients	▼	1000,00
-----	--	---	---------	---	---------

*Selon EDR au 31/10/N*

d°

627		▼	Services bancaires	▼	100,00
-----	--	---	--------------------	---	--------

44566		▼	TVA / ABS	▼	20,60
-------	--	---	-----------	---	-------

512		▼	Banque	▼	120,60
-----	--	---	--------	---	--------

*Selon EDR au 31/10/N*



## AUTRES APPLICATIONS

L'ENTREPRISE LESAGE EST UNE PME INSTALLÉE EN ZONE INDUSTRIELLE À VIRIAT. SON ACTIVITÉ EST LA CONCEPTION DE PRESSE À INJECTION, DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ENTREPRISES DE LA PLASTURGIE À OYONNAX.

Elle emploie 112 salariés, tous sur le site de Viriat, dont 18 personnes dans les services administratifs et commerciaux.

Vous être recruté le 31 mars 2001, par le directeur administratif et financier pour seconder le comptable, il vous transmet plusieurs dossiers à traiter. Chaque dossier est indépendant.

La comptabilité est tenue en €uros depuis le 1/01/N.

### Etat de rapprochement bancaire

Le comptable vous transmet en annexe 1, l'extrait du compte 512 010 Crédit du Nord (tenu par l'entreprise) ainsi que le relevé envoyé par la banque le 16 mars N.

#### Travail à faire :

1°) Quel est le solde initial du compte 512 010 ?

le solde initial du compte tenu par la banque ?

le solde final du compte 512 010 ?

le solde final du compte tenu par la banque ?

2°) Quels sont les soldes qui doivent faire l'objet d'un rapprochement ?

3°) Etablir l'état de rapprochement bancaire au 16 mars N.

4°) Enregistrer au journal de l'entreprise LESAGE les écritures qui conviennent.

5°) Quel est le solde après rapprochement

sur le compte 512 010 tenu par l'entreprise

sur le compte de LESAGE tenu par la banque

## Annexe 1

### Remarques :

*Les sommes indiquées par la banque sont réputées exactes*

*Les agios sur la remise à l'escompte sont de 163,55 € (escompte : 139,63 € ; commission TTC : 23,92 €). La TVA est au taux normal.*

Compte 512 010 Crédit du Nord			
Date	Nature des opérations	Débit	Crédit
01-mars	Report à nouveau	10 683,26	
02-mars	Remise de chèques	8 723,80	
03-mars	Chèque 643640 (Lucas)		1 723,36
05-mars	Remise à l'escompte	27 120,00	
06-mars	Chèque 643641 (Trésor Public)		16 207,00
07-mars	Retrait d'espèces		3 000,00
07-mars	Remise de chèques (Monnet)	6 340,00	
10-mars	Domiciliations échues		12 827,50
11-mars	Chèque 643643 (Etienne)		1 007,20
14-mars	Chèque 643644 (Arpège SA)		3 140,50
15-mars	Chèque 643645 (SAGEC)		4 887,00
15-mars	Remise de chèques (Lambert)	2 529,50	
15-mars	Solde débiteur au 15/03		12 604,00

Extrait du compte de l'entreprise LESAGE au Crédit du Nord			
Date	Nature des opérations	Débit	Crédit
01-mars	Report précédent (solde créditeur)		10 683,26
03-mars	Remise de chèques		8 723,80
03-mars	Chèque 643640 (Lucas)	1 723,36	
06-mars	Retrait d'espèces	3 000,00	
06-mars	Chèque 643641 (Trésor Public)	16 207,00	
07-mars	Montant net sur remise à l'escompte		26 956,45
08-mars	Prélèvement France Télécom	4 630,00	
11-mars	Remise de chèques (Monnet)		6 430,00
11-mars	Règlement de traites domiciliées	12 827,50	
11-mars	Revenus des VMP		3 230,00
11-mars	Chèque 643642 (Antoine)	1 731,00	
11-mars	Chèque 643643 (Etienne)	1 007,20	
15-mars	Frais de tenue de compte TTC	90,45	
15-mars	Solde en votre faveur au 15/03	14 807,00	

## CORRIGE

1°) Quel est le solde initial du compte 512 010 ?....SD 10 683,26

le solde initial du compte tenu par la banque ?.....SC 10 683,26

le solde final du compte 512 010 ?.....SD 12 604,00

le solde final du compte tenu par la banque ?.....SC 14 807,00

2°) Quels sont les soldes qui doivent faire l'objet d'un rapprochement ?

Les soldes de fin de période doivent faire l'objet d'un rapprochement car ils sont différents.

3°) Etablir l'état de rapprochement bancaire au 16 mars 2001.

Relevé envoyé par la banque		Libellés	Compte 512 010	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
	14 807,00	Soldes de fin de période	12 604,00	
		Remise à l'escompte		163,55
		Prélèvement France Télécom		4 630,00
		Rectification chèque Monnet	90,00	
		Revenus de VMP	3 230,00	
		Chèque 643642 (Antoine)		1 731,00
		frais de tenue de compte		90,45
3 140,50		Chèque 643644 (Arpège SA)		
4 887,00		Chèque 643645 (SAGEC)		
	2 529,50	Remise de chèque		
8 027,50	17 336,50	<b>totaux</b>	<b>15 924,00</b>	<b>6 615,00</b>
9 309,00		<b>Soldes rapprochés</b>	<b>9 309,00</b>	

4°) Enregistrer au journal de l'entreprise LESAGE les écritures qui conviennent.

16-mars	6616	remise à l'escompte	139,63	
	6275		20	
	44566		3,92	
	512			163,55
16-mars	401	prélèvement France Télécom	4 630,00	
	512			4 630,00
16-mars	401	Fournisseur Antoine, chèque 642	1 731,00	
	512			1 731,00
16-mars	627	Frais de tenue de compte	75,63	
	44566		14,82	
	512			90,45
16-mars	512	Rectification client Monnet	90,00	
	411			90,00
16-mars	512	Revenus de sVMP	3 230,00	
	764			3 230,00

5°) Quel est le solde après rapprochement

sur le compte 512 010 tenu par l'entreprise .....SD 9 309,00  
sur le compte de LESAGE tenu par la banque.....SC 14 807,00